

COORDINATION SYNDICALE



Des Travailliers Portuaires

DE L'AXE SEINE



ACCORD INTERESSEMENT D'AXE

Une première négociation ratée qui en dit long....

Camarades,

La mise en place de l'établissement unique au 1^{er} juin 2021, a engendré le démarrage des discussions pour un accord d'intéressement unique applicable à nos trois places portuaires.

Sans surprises, la direction d'HAROPA est arrivée avec un projet d'accord comportant bon nombres d'indicateurs non objectifs dont notamment, une référence à la productivité, aux accidents du travail ou même sur le suivi de réalisation des investissements !

Bien évidemment, le but étant de montrer à tous qu'un « bon » intéressement ne peut se déclencher uniquement si les résultats financier sont bons, s'il n'y a pas trop d'accidents du travail, que la productivité s'améliore mathématiquement par une baisse d'effectifs ou que les investissements prévus soient réalisés....**bref, tout un tas de choses sur lesquelles vous n'avez pas la main !!**

Puis vient l'histoire de la répartition où la direction nous explique qu'elle doit être en partie hiérarchisée car bien évidemment selon eux, les plus hauts salaires font quand même beaucoup plus pour l'entreprise que les plus petits !!!

L'objectif final étant de faire en sorte que l'enveloppe globale soit la moins grosse possible pour ne constituer après répartition, qu'une petite « primette » au bon vouloir des écritures comptables !!

Nous avons donc sur ces bases, demander la modification de cet accord et indiqué ensuite que la question de la répartition était fondamentale pour nous et que l'enveloppe distribuée devrait être d'une part égale pour tous, chacun œuvrant équitablement selon son poste ou sa catégorie, à l'essor de l'entreprise. Malgré cela, la direction d'HAROPA est restée fermée sur cette question, ne voulant pas pour une position de principe, donner la même chose pour tous.

Camarades, si cette toute première négociation ratée en montre déjà beaucoup sur la considération que la direction a envers tous, elle va entrainer un véritable rapport de force pour les prochaines discussions dont l'inévitable négociation des salaires qui se devra d'être d'un niveau très haut vue la baisse de pouvoir d'achat constatée et la part équitable d'intéressement qu'ils n'ont pas voulu nous donner pour cette année.

Pas sûr que ce soit un bon calcul pour eux sachant qu'en plus nous rediscuterons intéressement en 2022 mais cette fois ci avec un ton beaucoup moins cordial.

Pour le syndicat CGT
Des portuaires du Havre

L.DÉLAPORTE

Pour le syndicat CGT
des personnels du GPMR

F.LÖTTIN

Pour info et affichage